



Bulletin d'inscription

Les Ateliers Pêche Nature*



*Document à envoyer au moins 15 jours avant la date d'animation souhaitée.

Thème de l'animation :

Date de l'animation :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

L'inscription ne sera validée que si les bulletins sont dûment remplis, accompagnés du règlement correspondant, ainsi que de la photocopie de la carte de pêche (par chèque à l'ordre de la FDAAPPMA 50).

Envoyer le bulletin par courrier à :

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Manche (FDAAPPMA 50), 16 Rue du Pont l'Abbé – 50190 PERIERS

*La FDAAPPMA 50 se réserve le droit d'annuler une animation si le nombre de participant n'est pas suffisant.